



Il est de coutume que la même commune reçoive les Assemblées Gallèses au moins deux années consécutives. La 14^e édition sera donc chézienne en 1992. On peut ajouter que la municipalité se montre d'ores et déjà très favorable au renouvellement de l'expérience.

Le maire, Théo Angoujard, l'a rappelé, vendredi soir, lors de la « Godinette » qui marquait la fin des stages : « vous avez mis de l'ambiance à La Chèze et nous

serons heureux de vous accueillir l'an prochain », ajoutant « qu'il est encourageant pour l'avenir de constater que de nombreux jeunes s'intéressent à la culture gallèse ».

Au cours de l'apéritif, Ernestine Lorand, la sympathique accordéoniste bien connue de tous, qui anime entre-autres le centre d'accueil de la « SOETT » à Concoret (56) et fidèle parmi les fidèles des Assemblées Gallèses qu'elle suit depuis leur création, a interprété

une chanson de sa composition sur les Assemblées Gallèses de La Chèze, qu'elle remettait ensuite au maire.

Après avoir remercié Ernestine, M. Angoujard lui a promis que le texte de la chanson figurerait en bonne place dans un prochain bulletin municipal.

Chaque stage présentait alors un aperçu du travail effectué durant la semaine.